

20 MARS, 2020

Présentation Mr Daniel GRANDIN
Président F.F.B.S.Q.

Déclinaison Plan Sportif Fédéral 2020

Fédération Française de Bowling et de Sport de Quilles
Maison des Sports
190 Rue Isatis
31670 Labège





Presentation

L'année 2020, pour la FFBSQ et toutes ses disciplines, constituera un moment essentiel. Il s'agira pour la fédération de mettre fin, porter un coup d'arrêt à la diminution continue, depuis plusieurs années maintenant, de son effectif de licencié(e)s, et ce toutes disciplines confondues ! Aussi, s'il ne devait y avoir qu'une préoccupation des clubs, comités départementaux et ligues, ce serait de tout mettre en œuvre, par tous moyens, pour augmenter le nombre de licenciés



4 GRANDES THEMATIQUES

Quatre grandes thématiques seront dans ce cadre **prioritairement soutenues** (3 reprises du dispositif 2019 mis en place par l'Agence Nationale du Sport et une nouvelle, spécifique à la FFBSQ qui connaît des difficultés particulières à faire reconnaître une véritable pratique sportive ***20000 licenciés** à l'ensemble des pratiquants de ses disciplines ***3,5 millions**).

La fédération procédera à l'examen et l'étude de tous les dossiers qui lui parviendront complets et en la forme exigée pour l'obtention d'une aide financière sur les crédits de l'ANS dès lors que ces dossiers relèveront des 4 thématiques.

Les 4 Grandes Thématiques

De la réduction des inégalités d'accès à la pratique

La réduction des inégalités d'accès à la pratique peut s'entendre et se concevoir par toute action visant la diversification de l'offre de pratique (ex : travail sur les scolaires, les personnes handicapées, les publics spécifiques QPV..), le développement et la structuration optimale du mouvement sportif fédéral visant à obtenir cette réduction, l'augmentation de l'offre de pratique elle-même (ex : nouvelles formes de compétition ouvertes aux non licenciés, multiplication des actions interdisciplinaires,..)

Du développement de l'éthique sportive

Le développement de l'éthique du sport se déclinera en lutte contre la violence et les incivilités dans notre sport et toutes nos disciplines, en promotion de la valeur du sport & du fairplay, enfin par la lutte contre toute discrimination

..

De la promotion du sport santé

La promotion du sport Santé se concrétise par la mise en place de toute action sportive réfléchie, concertée spécifique préservant la santé, mais aussi action mise en place sur le lieu de travail des salariés et encore action de soutien aux grandes causes par la pratique sportive (quilles et lutte contre le cancer, quilles et Alzheimer, quilles et maladies orphelines..)

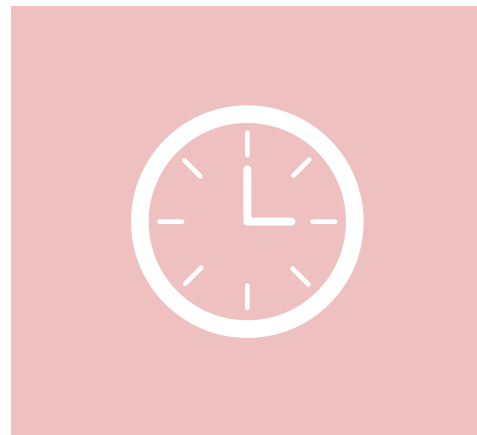
De la promotion/communication de ses différentes disciplines auprès du grand public

La promotion/communication des disciplines fédérales aux fins d'obtenir une augmentation rapide du nombre de licenciés pourra s'effectuer par tous médias (internet, télé, radio, réseaux sociaux..) et par toute action spécifique permettant de toucher les pratiquants pour les conduire à se licencier (challenges mixtes, opérations portes ouvertes,..)

Où envoyer le dossier ?

Les délais ...

Vos interlocuteurs



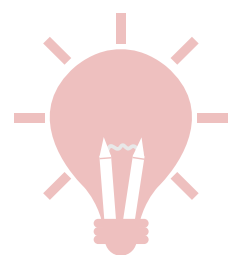
La demande d'aide financière "formulaire Cerfa 12156*05" est à retourner au siège de la Fédération par mail et pourra être téléchargée sur le site fédéral à compter du 21 mars 2020 et devra être déposée **pour le 15 mai 2020 délai de rigueur**. Les décisions de l'instance fédérale en charge de ce dossier seront connues le 15 juin et les paiements assurés en liaison avec l'Agence Nationale du Sport dans la foulée.



Contacts :

Jean Claude BUCHIN- secretaire@ffbsq.org - 06.80.17.34.11

Michel CHOPINAUD - dtn@ffbsq.org - 06.86.04.57.18



Rappel : les associations pourraient utilement se préoccuper de trouver à bénéficier des services d'accompagnement procurés par les personnes en mission de Service Civique (sur emploi mutualisé voir auprès des CDOS et CROS ; sur emploi spécifique : demande à établir auprès de l'Agence du Service Civique : **<https://www.service-civique.gouv.fr/>**)

Campagne de subventions 2020

AGENCE NATIONALE DU SPORT / FFBSQ au bénéfice des Clubs, C.D., Ligues

Etape 1

Toutes les demandes de subvention quel que soit le niveau de la structure (clubs, CD, ligues) devront être formulées via le formulaire

Cerfa 12156*05.

La structure doit être immatriculée à l'INSEE, et à la Préfecture.

Etape 2

Tous les dossiers devront être transmis dans les délais qui seront précisés sur le site internet fédéral au siège de la FFBSQ par mail à l'adresse générique: **demandedesubvention.ans@ffbsq.org**

Etape 3

Selon l'origine du dossier, une copie devra être adressée pour information :

- > au C.D. pour les demandes émanant des clubs,
- > à la ligue pour les demandes émanant des CD,
- > au(x) Comité(s) National(aux) concernés pour les demandes émanant des Ligues.

Etape 4

Afin d'être recevables, les demandes devront impérativement répondre à l'une ou l'autre, voire les 4 thématiques prioritaires arrêtées par la Fédération (cf. le document récapitulatif intitulé Déclinaison PSF 2020).

Etape 5

Les divers dossiers seront instruits par un groupe constitué d'élus membres du bureau fédéral qui prendra en compte téléphoniquement à chaque niveau l'avis de la structure référente supérieure (ex.Président CD pour les clubs, Président de Ligue pour les CD...)

Etape 6

Les dossiers seront présentés pour décision et détermination du montant de la subvention à attribuer devant une cellule composée du Secrétaire Général et du Trésorier Général, auxquels s'ajouteront selon la discipline concernée le Président du Comité National concerné ou son représentant.

Etape 7

Les versements seront opérés ensuite sur les crédits de l'ANS selon le calendrier arrêté. Aucune subvention ne pourra être inférieure à 1500€.

Etape 8

Tous les bénéficiaires s'engagent à fournir des justificatifs d'exécution de l'action à la fédération en fin d'année (les délais et documents support seront précisés sur le site fédéral) et restituer les crédits éventuellement non consommés en fin d'exercice.